

«Té... hors traditions!» ou «cé... hors traditions! »

Il y a une phrase que j'ai entendue trop souvent dans AA et qui continue de me chauffer les oreilles chaque fois que quelqu'un me la sert.

«Té... hors traditions!» ou «cé... hors traditions! »

Phrase sentence.... Phrase jugement... Phrase excuse... Phrase opinion... Phrase qui n'en est pas une, phrase complètement fausse la plupart du temps et sans aucun rapport avec le sujet en discussion ou l'action en cours. On dirait que certains membres se servent d'une attitude dogmatique et sentencieuse par défaut de trouver autre chose à dire, ou qu'il leur est impossible de trouver les mots pour poursuivre la discussion, ou encore par frustration de voir le contrôle de la discussion leur échapper, ou par pure ignorance de la réelle signification de nos Douze Traditions.

Que faut-il donc faire pour être « Hors traditions? » La réponse se trouve à l'intérieur même des Traditions, c'est-à-dire :

- 1- Agir de façon à briser l'unité de AA.**
- 2- Des serviteurs élus qui tenteraient de gouverner sans réfléchir à la conscience du groupe.**
- 3- Imposer des règlements pour adhérer à AA.**
- 4- Ne pas respecter l'autonomie du groupe.**
- 5- Avoir d'autres objectifs que de transmettre le message AA.**
- 6- Endosser ou financer d'autres organismes.**
- 7- Accepter des contributions de l'extérieur.**
- 8- Croire et agir en professionnel de l'alcoolisme.**
- 9- Tenter de structurer AA comme une multinationale.**
- 10- Exprimer un ou des opinions sur des sujets étrangers à AA.**
- 11- Ne pas garder l'anonymat personnel (ni avec les médias) par désir de gloire ou d'orgueil.**
- 12- Placer les individus au-dessus des principes.**

Ça, ce sont des choses qui manquent réellement aux Traditions et les gens qui s'y adonnent risquent de se faire sentence : « Té hors traditions ». Pour la multitude d'autres raisons habituellement invoquées, je vous laisse en juger...

Texte extrait de : *LE NORDET*

Bulletin AA de la Région Nord-Est du Québec Vol. 23, n° 1, février-mars 2005

Téléchargeable ici :

<http://www.aa-quebec.org/region89/nordet-05/fev-mar-2005.pdf>